

L'apprentissage au 31 décembre 2019

Numéro 31
Mai 2021

Au 31 décembre 2019, dans l'académie de Nantes, les centres de formation d'apprentis accueillent **33 813** apprentis, soit une hausse de 6,5 % par rapport à 2018, la plus importante depuis dix ans. Les effectifs d'apprentis dans l'enseignement secondaire sont en hausse (+ 2,8 %) pour la quatrième année consécutive. La croissance de l'apprentissage dans l'enseignement supérieur reste à un niveau historiquement élevé (+ 15,3 % après + 10 % en 2018). 22,2 % des entrants en apprentissage viennent d'une classe de troisième et 40,4% d'un 2nd cycle professionnel.

Mélanie BESNARD



SEPP

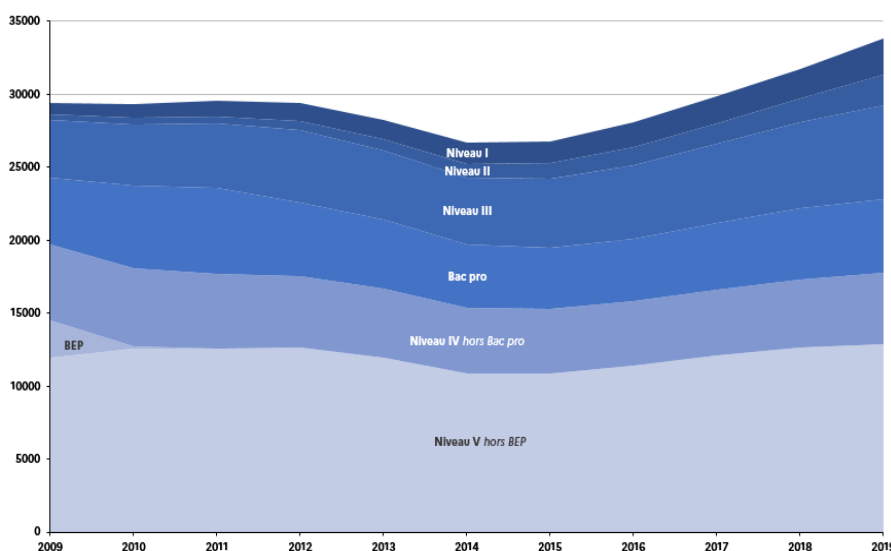
SERVICE DE L'ÉVALUATION, DE LA
PROSPECTIVE
ET DE LA PERFORMANCE

Au 31 décembre 2019, 33 813 apprentis suivent une formation auprès d'un site de formation situé dans l'académie de Nantes. Ces sites de formation sont rattachés à 80 centres de formation d'apprentis (CFA) dont 9 se trouvent hors académie. Cette note porte sur l'ensemble des apprentis qui étudient dans l'académie de Nantes.

Près de 7 apprentis sur 10 préparent un diplôme du second degré

L'apprentissage a connu différentes phases d'évolution ces dernières années¹ : stagnation entre 2009 et 2012, la baisse dans le secondaire étant compensée par l'augmentation dans le supérieur². En 2013 et 2014, les effectifs d'apprentis continuent de baisser sous l'effet de la diminution des apprentis dans le secondaire qui n'est plus compensée par le supérieur. Depuis 2016, ils repartent à la hausse : après + 6,2 %, en 2018, ils progressent de 6,5 % en 2019, croissance la plus importante des effectifs d'apprentis depuis 10 ans (figure 1).

1 - Évolution des effectifs d'apprentis selon le niveau de formation entre 2009 et 2019



Source : MENJS-MESRI-DEPP, Enquête SIFA - BCP

Rectorat de Nantes - Flash statistiques n° 31
« L'apprentissage au 31 décembre 2019 » - Mai 2021

Cette hausse est surtout marquée par celle des effectifs des jeunes préparant un diplôme du supérieur (+ 15,3 % en 2019). Cependant les effectifs de jeunes préparant un diplôme du second degré continuent de progresser mais à un rythme moindre. Les formations du secondaire, de niveau inférieur ou égal au baccalauréat, accueillent 22 813 apprentis, soit 67,5 % des apprentis (figure 2). Ce nombre est en hausse pour la quatrième année consécutive (+ 2,8 %, soit 614 apprentis de plus par rapport à 2018), en contraste avec la période de baisse continue entre 2009 et 2015. Les effectifs augmentent dans toutes les formations, de 3,3 % en brevet professionnel (BP) et baccalauréat professionnel, de 1,1 % en CAP, de 1,9 % en mention complémentaire et de façon encore plus soutenue dans les autres diplômes de niveau IV (+ 6,9 %) et de niveau V (+ 40,1 %).

Note : À partir de la rentrée 2009, le BEP est devenu un diplôme intermédiaire

¹ Différentes réformes se sont succédées afin d'assouplir les contraintes réglementaires et ouvrir l'apprentissage à plus de jeunes. Au niveau national, la plus marquante est la loi du 5 septembre 2018, dite « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel » avec notamment la possibilité d'entrer en apprentissage jusqu'à 29 ans révolus et la suppression d'autorisation préalable à l'ouverture d'un CFA. Au niveau régional, la région des Pays de la Loire a organisé en 2016 un Grenelle de l'Apprentissage. Il a permis l'ouverture de formations et de nouvelles aides aux employeurs pour le recrutement d'apprentis.

² Selon une étude de l'INSEE (cf. « Bibliographie »), la baisse des entrées en apprentissage au niveau du secondaire correspond avec la baisse de l'emploi des jeunes dans les métiers traditionnels de l'apprentissage (bâtiment, vente, coiffure, métiers de bouche, industrie et hôtellerie-restauration).

Croissance marquée dans l'enseignement supérieur

En 2019, 11 000 apprentis suivent une formation du supérieur en apprentissage. La hausse se poursuit avec + 15,3 % en 2019 après + 10,0 % en 2018. Les effectifs de niveau III augmentent de nouveau cette année (+ 8,9 % en 2019 après 9,4 % en 2018), grâce à la croissance continue du nombre des effectifs en BTS, principal diplôme de l'enseignement supérieur délivré par l'apprentissage. Le nombre d'apprentis en niveau II croît de 31,8 %, avec + 19,4 % pour la licence et + 63,1 % pour les autres diplômes de niveau II. Le nombre d'apprentis en niveau I continue d'augmenter (+ 20,8 %) pour tous les types de diplômes : les effectifs en master croissent de 61,3 %, ceux en diplôme d'ingénieur de 8,3 % et dans les autres diplômes de ce niveau de 41,0 %.

Plus d'un quart des apprentis sont des filles.

La part des filles dans les effectifs de l'apprentissage atteint 28,4 % en 2019 (33,0 % au niveau national). Elle varie selon le niveau du diplôme préparé, en lien avec les spécialités de formation. En effet, si le domaine des services est plutôt féminin (61,4 % de filles), le domaine de la production est très majoritairement masculin (87,0 % de garçons). Quand le niveau de diplôme augmente, la part de filles augmente : elle est de 24,4 % au niveau V et atteint 31,9 % au niveau II. Au niveau I, la part des filles passe de 29,5 % en 2018 à 32,5 % en 2019. En lien avec cette représentativité croissante des filles avec le niveau, l'âge moyen des filles est plus élevé que celui des garçons (19,3 ans contre 18,5 ans).

1 apprenti sur 10 suit une formation qui appartient au champ de l'agriculture

Au 31 décembre 2019, 3 454 apprentis suivent une formation qui appartient au champ de l'agriculture (+ 204 apprentis par rapport à 2018).

Augmentation de 8,2 % des entrées en apprentissage*

Au 31 décembre 2019, on dénombre 19 420 nouveaux apprentis soit une augmentation de 8,2 % par rapport au 31 décembre 2018. Celle-ci provient de la hausse importante de 18,9 % des entrées dans les formations d'enseignement supérieur (+ 1 079 jeunes) et de celle plus modérée de 3,2 % des entrées dans les formations d'enseignement secondaire (+ 392 jeunes). Parmi les formations du secondaire, on observe une nette augmentation des entrants pour les diplômes « Autres » des niveaux V et IV avec respectivement : + 46,0 % (+ 115 jeunes) et + 17,5 % (+ 114 jeunes). En revanche, on observe une quasi-stagnation en CAP (+ 0,2 %). Dans l'enseignement supérieur, les entrées en apprentissage augmentent pour les trois niveaux. Parmi ces formations, l'augmentation est particulièrement forte pour les diplômes de niveau II hors BTS et DUT (+ 120,7 %) et pour les master (+ 68,2 %). Les DUT, BTS, licence et diplômes d'ingénieur enregistrent une croissance comprise entre 3,9 % et 18,4 %.

Globalement, le secteur de la production dans le secondaire reste majoritaire en termes d'entrées en formant 73,9 % des apprentis entrants. En revanche, dans le supérieur le rapport s'équilibre avec 51,6 % des apprentis dans les spécialités de production et 45,7 % dans les spécialités de services (2,7 % dans les spécialités disciplinaires).

*Les entrants en apprentissage sont les apprentis inscrits dans une première année d'apprentissage soit pour la totalité d'un cursus en apprentissage ou seulement une partie. Ces apprentis peuvent provenir de la voie scolaire, d'une autre formation en apprentissage (succession de deux formations en apprentissage) ou d'une autre situation (emploi, sans emploi, stage, etc.). Ainsi, par exemple, les apprentis entrant directement en deuxième ou troisième année de formation d'un bac professionnel du fait d'une dérogation liée à leur niveau de compétence sont comptabilisés comme des entrants en apprentissage.

2 - Répartition et évolution des effectifs d'apprentis par diplôme préparé

Effectifs des apprentis					Apprentis en 2019		Effectifs des entrants en apprentissage			Apprentis entrants en 2019	
	Diplôme	2018	2019	Évolution (%)	Poids de la formation (%)	Part des filles (%)	2018	2019	Évolution (%)	Poids de la formation (%)	
Niveau V	CAP	11 696	11 825	1,1	35,0	23,5	6 801	6 817	0,2	35,1	
	MC	644	656	1,9	1,9	35,7	644	653	1,4	3,4	
	Autres	317	444	40,1	1,3	33,8	250	365	46,0	1,9	
	Total	12 657	12 925	2,1	38,2	24,4	7 695	7 835	1,8	40,3	
Niveau IV	Bac Pro	4 887	5 046	3,3	14,9	21,0	1 943	1 965	1,1	10,1	
	BP	3 700	3 821	3,3	11,3	38,0	1 938	2 054	6,0	10,6	
	Autres	955	1 021	6,9	3,0	39,7	652	766	17,5	3,9	
	Total	9 542	9 888	3,6	29,2	29,5	4 533	4 785	5,6	24,6	
Secondaire		22 199	22 813	2,8	67,5	26,6	12 228	12 620	3,2	65,0	
Niveau III	BTS	5 405	5 801	7,3	17,2	28,6	3 098	3 220	3,9	16,6	
	DUT	249	304	22,1	0,9	25,3	207	245	18,4	1,3	
	Autres	262	339	29,4	1,0	31,9	150	240	60,0	1,2	
	Total	5 916	6 444	8,9	19,1	28,6	3 455	3 705	7,2	19,1	
Niveau II	Licence	1 133	1 353	19,4	4,0	37,1	1 095	1 281	17,0	6,6	
	Autres	447	729	63,1	2,2	51,3	246	543	120,7	2,8	
	Total	1 580	2 082	31,8	6,2	31,9	1 341	1 824	36,0	9,4	
Niveau I	Ingénieur	1 408	1 525	8,3	4,5	19,7	499	568	13,8	2,9	
	Master	230	371	61,3	1,1	45,6	176	296	68,2	1,5	
	Autres	410	578	41,0	1,7	58,0	250	407	62,8	2,1	
	Total	2 048	2 474	20,8	7,3	32,5	925	1 271	37,4	6,5	
Supérieur		9 544	11 000	15,3	32,5	36,9	5 721	6 800	18,9	35,0	
Total		31 743	33 813	6,5	100,0	28,4	17 949	19 420	8,2	100,0	

Note : autres = certifications professionnelles, diplômes du Cnam et diplômes des grandes écoles.

Source : MENJS-MESRI-DEPP, Enquête SIFA - BCP

Situation antérieure	Entrants en apprentissage			
	Effectifs	Répartition selon leur situation antérieure (%)	Répartition selon leur situation antérieure dans une formation du secondaire (%)	Répartition selon leur situation antérieure dans une formation du supérieur (%)
Premier cycle second degré	4 509	23,2	35,7	0,0
dont troisième	4 310	22,2	34,1	0,0
Second cycle GT	1 794	9,2	7,1	13,2
Second cycle pro	7 850	40,4	47,7	27,0
dont CAP	3 661	18,9	28,8	0,4
dont bac professionnel	3 425	17,6	13,6	25,1
Études supérieures	3 749	19,3	2,5	50,5
dont BTS	1 626	8,4	1,4	21,3
Contrat professionnel, stage, emploi ou sans emploi	613	3,2	2,6	4,2
Autre	905	4,7	4,4	5,1
Total	19 420	100,0	100,0	100,0

Source : MENJS-MESRI-DEPP, Enquête SIFA - BCP

40,4 % des entrants en apprentissage viennent d'un 2nd cycle professionnel (CAP et Bac Pro notamment).

Les entrées en apprentissage à l'issue du premier cycle du second degré représentent 23,2 % du total, essentiellement après une troisième (22,2 % contre 14,9 % au niveau national). Les entrées sont issues principalement du second degré (49,6 %) et du supérieur (19,3 %). Les entrées en apprentissage après le second cycle se font essentiellement après la préparation d'un CAP (18,9 % des entrées) ou d'un bac professionnel (17,6 %). Concernant les entrants dans une formation du secondaire, 2,6 % s'inscrivent en apprentissage après un contrat de professionnalisation, une période de stage, d'emploi ou de chômage. Ils sont 2,5 % à venir directement d'une formation de l'enseignement supérieur. Par ailleurs, 27,0 % des entrants dans une formation du supérieur sont originaires d'une formation du second cycle professionnel alors qu'ils sont 13,2 % à venir du second cycle général ou technologique (figure 3).

Les apprentis sont accueillis dans 80 CFA

2019 est la première année de la mise en application de la loi « pour la liberté de choisir son avenir professionnel ». Cette loi a multiplié les centres de formations d'apprentis : le nombre d'établissements accueillant des apprentis a augmenté de 48,1 % (+ 26 établissements). En 2019, les apprentis sont inscrits dans 80 CFA et formés dans 296 sites de formation (certains sont rattachés à plusieurs CFA). Parmi ces 80 CFA, 9 sont hors académie avec 11 sites de formation dans l'académie de Nantes, 369 apprentis y sont inscrits. Seuls les CFA de l'académie de Nantes seront étudiés dans cette dernière partie.

Les CFA de l'académie de Nantes ont en moyenne 4,4 sites de formation. Le nombre de sites peut atteindre 30 mais 49,3 % des CFA sont sur un site unique. En moyenne, le nombre d'inscrits par CFA de l'académie de Nantes est de 471,0 (le plus important accueille 2 915 inscrits) et le nombre moyen de formations suivies est de 16,6.

Par site de formation (CFA hors académie inclus), le nombre moyen d'apprentis est de 114,2 et le nombre moyen de formations dispensées est de 4,7.

Les apprentis sont formés sur 575 formations dont 52,3 % relèvent du supérieur : le niveau I comptabilise 65 formations, le niveau II en comptabilise 106 et le niveau III 130. Dans le secondaire, 149 formations relèvent du niveau IV et 125 du niveau V. 220 formations relèvent de la catégorie des services sur 22 groupes de spécialités différents. 334 formations relèvent de la catégorie de la production sur 28 groupes de spécialité. 21 formations relèvent de la catégorie des spécialités disciplinaires sur 11 groupes de spécialités. La majorité des CFA de l'académie de Nantes (59,2 %) propose à la fois des formations du secondaire et du supérieur, 18,3 % proposent uniquement des formations du supérieur et 22,5 % uniquement des formations du secondaire.

7,9 % d'apprentis en EPLE

Au 31 décembre 2019, 2 665 apprentis suivent une formation en établissement public local d'enseignement (EPL), soit 7,9 % des apprentis contre 9,2 % au niveau national (figure 4). Les niveaux IV et V accueillent 1 509 apprentis alors que les niveaux I et II n'en accueillent que 41. Quant au niveau III, il accueille 1 115 apprentis en EPLE. Entre 2018 et 2019, le nombre d'apprentis en EPLE reste constant (+ 7 apprentis).

4 - Effectifs d'apprentis en EPLE par niveau de formation en 2019

	Apprentis en EPLE	Ensemble des apprentis	Part en EPLE (%)
Niveau V	601	12 925	4,6
Niveau IV	908	9 888	9,2
Niveau III	1 115	6 444	17,3
Niveau I et II	41	4 556	0,9
Total	2 665	33 813	7,9

Source : MENJS-MESRI-DEPP, Enquête SIFA - BCP

Bibliographie :

[DEPP - Note d'information n°20.27, septembre 2020](#)

[SEPP - Etudes statistiques n°8, août 2017](#)

[INSEE - Dossier : « Quelles sont les causes de la baisse de l'apprentissage dans l'enseignement secondaire ? », juillet 2017](#)

[CARIFOREF des Pays de la Loire - L'apprentissage en Pays de la Loire - Septembre 2020](#)

Directeur de la publication : William MAROIS

Rectorat de Nantes
SEPP
Site Margueritte

02 40 37 37 37
8 rue du général Margueritte
Nantes
www.ac-nantes.fr